Sentier de la Madone - La Terrasse sur Dorlay n° 3

(Mairie La Terrasse sur Dorlay)

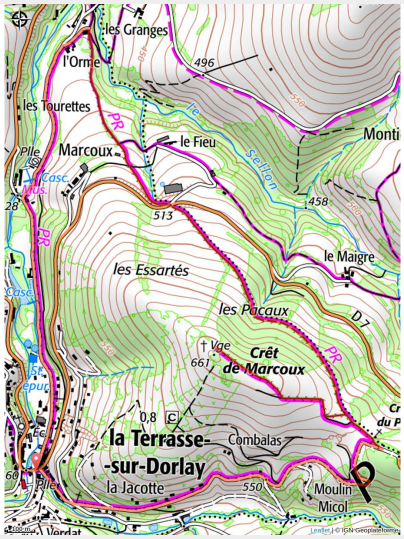

En empruntant l'ancienne voie ferré du Tacot vous passerez au musée des Tresses et lacets avant de monter à la Madone et son magnifiquepoint de vue.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.0 km

Dénivelé positif : 244 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : La Terrasse sur Dorlay - Place des Artisans boulangers
Arrivée : La Terrasse sur Dorlay - Place des Artisans boulangers
Balisage : Pédestre communal

Profil altimétrique

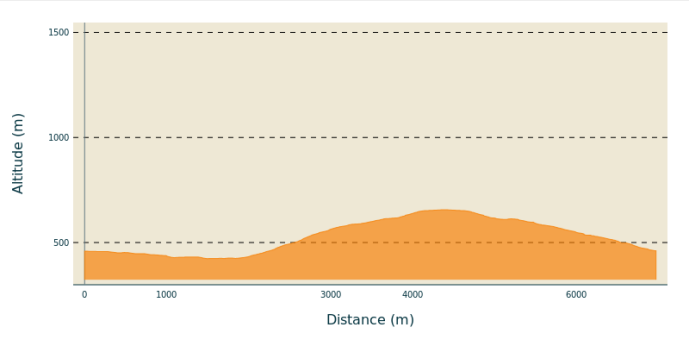

Altitude min 423 m Altitude max 656 m

De la place des Artisans Boulangers traverser la D7, prendre la route communale de Malpassé en direction du Musée des Tresses et Lacets. Sur votre gauche à 500 m un bassin alimentant une ancienne usine.

Continuer pendant 200m, prendre à droite au carrefour et passer devant la Maison des Tresses et Lacets. 300m après, passer devant le chemin du Tacot puis prendre à droite, passer devant des gîtes. Prendre le premier chemin à droite qui monte. 1 km après vous arriverez à la D7, la traverser, prendre le chemin d'en face et monter à nouveau pendant 1 km jusqu'au chemin sur votre droite qui vous emmènera à la Madone. De ce monument, vous aurez une vue magnifique sur le village, le barrage et le col du Planil ainsi que sur le hameau de Saint-Just en Doizieux. La Madone a été élevée en l'honneur des soldats victimes de la première guerre mondiale.

Ensuite revenir sur vos pas, prendre à droite jusqu'à la croix du Pendu puis descendre par la droite (route des Genêts d'or) en direction du village distant de 2 km environ. A l'entrée de ce dernier, vous pourrez voir sur votre droite une roue à augets restaurée.

Sur votre chemin...

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Remportez vos détritus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18 ou le 112.**